



Mérignac, 12 mai 2010

## **CTP Exceptionnel SIA du 12 mai 2010 (vérification du temps de travail des agents du BNI)**

### **Déclaration liminaire du SNNA-FO, du SNPACM-FO et de l'USAC-CGT**

Le contexte actuel de forte tension sociale au sein de la DGAC est particulièrement défavorable à des discussions portant sur la gestion des personnels opérationnels du SIA.

La déclinaison SIA de la note du 27 avril 2010 de la Direction des Opérations portant sur les modalités d'application de mesures de vérification de présence des agents opérationnels du BNI régis par un tour de service constitue pour le SNNA-FO, le SNPACM-FO et l'USAC-CGT une atteinte au professionnalisme de ces agents.

Outre son caractère puéril et infantilisant, cette mesure de vérification du temps de présence des agents BNI constitue une mesure vexatoire et brutale pour les personnels et dénote une vision rigide de l'organisation du temps de travail par l'Administration.

Le SNNA-FO, le SNPACM-FO et l'USAC-CGT ne peuvent s'engager dans une démarche dont l'aboutissement aura des conséquences sociales fortes, diminuant fortement la confiance de l'ensemble des personnels dans l'Administration.

Le SNNA-FO, le SNPACM-FO et l'USAC-CGT ne participeront donc pas à ce CTP exceptionnel SIA estimant que les conditions d'un dialogue social serein ne sont pas réunies.

Les représentants du personnel du CTP SIA :

SNNA-FO,

SNPACM-FO,

USAC-CGT